

## RÉSUMÉS

***Migrants originaires d'Asie en Indochine française : pluralité et diversité des statuts ou la contingence du droit des étrangers***

*Võ Trần Nhật, Doctorant à l'Université Paris Cité et à l'Institut Français de Recherche sur l'Asie de l'Est (UMR 8043 IFRAE)*

En Indochine française, la classification des « Asiatiques étrangers », fondée sur des critères ethniques et culturels, a permis de soustraire des populations, immigrées mais parfois autochtones, à la juridiction des États protégés (Annam, Cambodge, Laos, Tonkin) mais a également été un outil diplomatique (Japon, Chine). L'administration coloniale a géré ces étrangers de manière communautaire par le biais de la congrégation ou de l'entreprise dans le cas des contrats d'engagement, et a délégué une partie des tâches de contrôle et d'imposition à des intermédiaires (chef de congrégation, engagiste). Sa préoccupation était une surveillance tatillonne à visée principalement fiscale et sécuritaire.

***La Société de construction du Chemin de fer du Yunnan aux prises avec ses intermédiaires lors du recrutement des « coolies » chinois (1903-1908)***

*Éric GUERASSIMOFF, Professeur d'histoire contemporaine de la Chine à Université Paris Cité, coordinateur principal de l'ANR Cooliebrokers (2020-2024)*

Cet article examine les conditions du recrutement des 45 000 travailleurs chinois employés sur les chantiers du chemin de fer du Yunnan, une ligne de 465 kilomètres reliant Lào Cai au Nord du Viêt Nam actuel à Kunming, la capitale du Yunnan, province chinoise limitrophe. Au moment de la construction du chemin de fer du Yunnan, entre 1903 et 1910, l'accès à une main-d'œuvre bon marché en Chine fut si primordiale que les opérateurs français ont redouté, un moment, l'échec prématuré de l'entreprise à la suite des mauvais résultats des recrutements. L'historiographie attribue généralement ces revers à un ensemble de causes variées, principalement étrangères à l'entreprise française : géographiques (conditions climatique et topographique difficiles), politiques (essor du nationalisme chinois) et impériales (rivalités et concurrences coloniales). On voudrait rappeler ici qu'il y a lieu aussi de considérer les facteurs liés à l'organisation de ces recrutements de « coolies »

chinois, en particulier la place et le rôle, négligés, des intermédiaires, européens ou chinois, partenaires de la Société de construction, dès son installation au Yunnan.

***Les courriers shuïke et les correspondances des travailleurs chinois émigrés de la région de Chaoshan en Chine méridionale, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles : naissance, essor et disparition d'un intermédiaire nécessaire***

GIANG Ngoc Linh, Doctorante, Université Paris Cité, Centre d'études en sciences sociales sur les mondes africains, américains et asiatiques (UMR 245 CESSMA)

Au cours des migrations chinoises du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle du sud de la Chine vers l'Asie du Sud-est, les *shuïke* 水客, « les courriers voguant sur les eaux » ont joué un rôle essentiel en tant que transporteurs de courriers et de fonds appelés *qiaopi* 侨批. Cette correspondance épistolaire familiale et privée accompagnée d'argent était envoyée par la diaspora chinoise à leurs familles restées au pays. Grâce à la fiabilité et à l'efficacité des *shuïke*, ces précieux messages ont préservé et renforcé les liens familiaux, soutenu financièrement de nombreuses communautés et maintenu une connexion culturelle entre les migrants et leur terre d'origine. Leur service a été crucial pour la préservation de ces liens entre ces deux mondes. L'article étudie leur rôle multiple et primordial lié au phénomène des *qiaopi* dans le cadre de cette migration chinoise.

***D'un consulat à l'autre : migrants japonais du Tonkin dans les années 1880-1920***

Frédéric ROUSTAN, Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Lyon 2 Lumière, Institut d'Asie orientale (UMR 5062 IAO)

Cet article esquisse un portrait des migrants japonais présents au Tonkin entre les années 1880 et les années 1920, en mettant en avant les relations et circulations diverses existant avec leur région d'origine, le Kyūshū. En utilisant une approche de micro histoire multi-située, nous analysons les liens interpersonnels à différentes échelles qui structurent la communauté japonaise, ainsi que les trajectoires individuelles ou familiales. Ce faisant nous apportons des éléments de compréhension des relations de pouvoirs au sein de cette communauté et, au-delà, sur certains aspects des logiques migratoires qui sont aux origines de cette présence japonaise dans la société coloniale indochinoise. Enfin, cette approche nous permet de penser ces circulations non pas uniquement dans des structures politiques trans-impériales – qui existent bel et bien – mais également dans un espace social transnational liant deux régions bordées par une « méditerranée asiatique ».

***Une histoire de la vie familiale chez les musulmans tamouls au Viêt Nam***

*Natasha PAIRAUDEAU, Chercheur indépendant et associé de recherche au Centre of South Asian Studies, Cambridge University*

Cette étude porte sur la vie la vie privée des commerçants musulmans tamouls qui s'installèrent dans les territoires vietnamiens d'Indochine à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Derrière la croyance générale selon laquelle les commerçants indiens arrivèrent en tant qu'hommes seuls ou laissèrent leur famille en Inde, se cache une réalité plus complexe. Grâce aux registres d'état civil coloniaux, aux litiges en matière d'héritage, aux ordres d'expulsion et à d'autres fragments d'archives, ainsi qu'aux témoignages de descendants vivants, les relations familiales au sein de la communauté tamoulo-vietnamienne peuvent être identifiées. Ces relations ont produit des garçons mobiles et des filles mariables, des enfants dont les pères ont tout fait pour les légitimer en les inscrivant à l'état civil français. Les femmes vietnamiennes qui s'associaient à des commerçants tamouls vivaient souvent des relations durables et significatives, marquées par une grande tolérance culturelle, mais elles n'avaient guère de sécurité financière, car ces unions n'étaient que rarement reconnues comme des mariages légaux. Les relations entre Tamouls et Vietnamiens perdurent tout au long de la période coloniale, bien qu'elles soient régies par des normes ténues et soumises à la désapprobation de nombreuses parties. Les frictions et les tensions atteignirent leur point de rupture lorsque la victoire des communistes sur le Sud-Viêt Nam en 1975 provoque un exode des hommes musulmans tamouls, et de nombreuses femmes vietnamiennes et enfants tamouls-vietnamiens, vers l'Inde du Sud et d'autres pays.

***Structures sociales et origines géographiques des travailleurs vietnamiens sous contrat en Nouvelle-Calédonie (1935-1937) : ébauche d'étude prosopographique — note de recherche***

*Mathilde LIÉNARDT, diplômée d'un master LLCER en études vietnamiennes, Université Paris Cité.*

Entre mars 1891 et 1940, plus de 14 000 Indochinois, principalement originaires du Tonkin, sont introduits en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides afin de travailler sur les exploitations minières de chrome et de nickel ou sur les plantations. Ils se font appeler les « Chên Đãng ». Ce sont majoritairement des hommes célibataires entre vingt-et-un et vingt-cinq ans qui apposent leur empreinte sur plusieurs contrats d'engagement d'une durée variant de six mois à cinq ans qu'ils renouvèlent plusieurs fois au cours de leur séjour dans le Pacifique. Après être restés en moyenne vingt-quatre ans sur

place, ils quittent la Nouvelle-Calédonie, essentiellement en 1961, pour rejoindre Haiphong. L'objet de la présente contribution est de mettre en exergue les premiers résultats d'une analyse prosopographique à partir d'une source sérielle, à savoir la bobine n° 2 du versement 332 W provenant du Service de l'Immigration situé au Service des Archives de Nouvelle-Calédonie (SANC).